



ECOLE SAINT PIE X - 14210 GRAINVILLE SUR

Nom :

Prénom :



LIVRET D'ACCUEIL

LES SOURICEAUX

CLASSE PASSERELLE

Année scolaire 2018- 2019

Votre enfant entre à l'école en classe passerelle.

La réussite de cette première année d'école dépend principalement du dialogue et des échanges qui vont s'établir entre l'équipe éducative de la classe et vous parents.

Votre implication est de ce fait indispensable pour accompagner au mieux le parcours de votre enfant.



La classe passerelle

Qu'est-ce que c'est ?

La classe passerelle est un dispositif mis en place qui vise à permettre un "passage en douceur" entre la maison et l'école.

La classe passerelle fait partie intégrante de l'école et se trouve sous la responsabilité de la directrice de l'école.

C'est une classe bien spécifique. Elle a pour but de favoriser l'accompagnement d'un groupe familial (parents/enfant) pour donner à l'enfant dès son plus jeune âge, le maximum de chances de s'intégrer dans le système scolaire et plus généralement dans un système social.

La classe passerelle peut accueillir jusqu'à 15 enfants en première année de scolarisation.

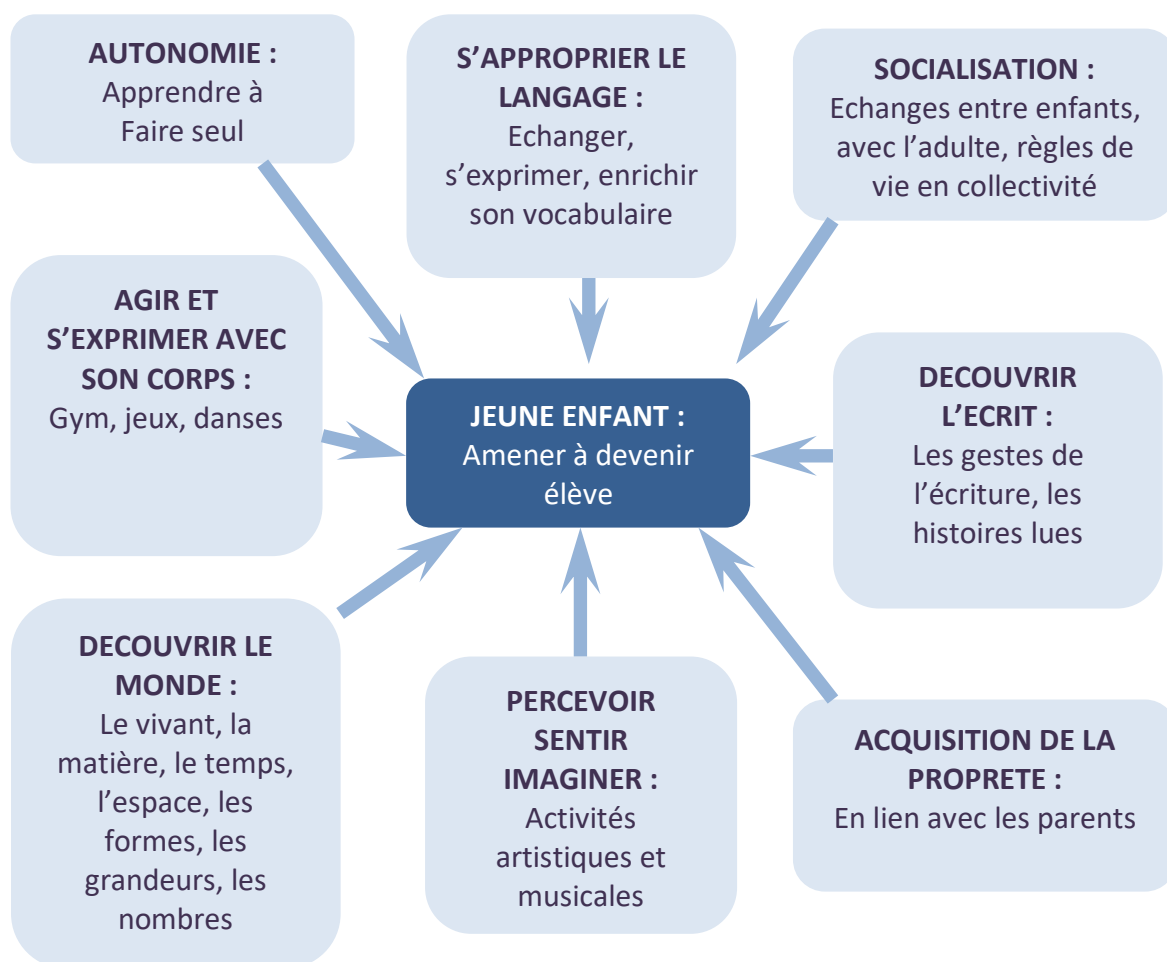
Ce dispositif permet à l'école de mieux s'ouvrir aux besoins des familles, et de les associer au fonctionnement de la classe. Il a également pour but de favoriser dès la première année d'école, les chances de réussite de l'enfant.

La classe passerelle

Une chance pour votre enfant

La classe passerelle est avant tout attentive aux besoins particuliers des jeunes enfants. Par un accueil progressif et adapté dans le milieu scolaire, le tout-petit va passer du statut d'enfant à celui d'élève.

Au cours de cette première année d'école, votre enfant va acquérir un certain nombre de compétences :



Pour la réussite de cette première expérience scolaire, professionnels et parents doivent être complémentaires :

Rôle de l'équipe éducative

En proposant un climat de sécurité et de confiance, le personnel éducatif permet une première expérience de séparation en douceur.

Les orientations éducatives :

- Socialiser l'enfant en référence aux règles de vie de l'école et de la société.
- Aider l'enfant à développer son autonomie et affirmer son identité.
- Aider l'enfant à s'intégrer dans un groupe en lui permettant de développer ses capacités relationnelles.
- Permettre à l'enfant d'agir, de s'exprimer avec son corps et d'exploiter ses possibilités.
- Accompagner l'enfant dans son apprentissage du langage.
- Donner à l'enfant confiance en lui au travers des actions et des échanges menés au quotidien.
- Concernant les parents, le personnel éducatif s'attache à proposer un accueil individualisé en prenant le temps d'accompagner les parents et l'enfant afin de créer une relation de confiance. Au cours des échanges avec les parents, le personnel éducatif s'applique à reconnaître aux parents la valeur de leurs responsabilités éducatives et à renforcer leur rôle d'acteurs à part entière dans le développement de leur enfant.

Rôle des parents

- Un enfant a besoin de ses parents pour grandir. Vous êtes donc les premiers éducateurs et avez des responsabilités éducatives envers lui.
- Pour favoriser une régularité dans les apprentissages, il est important que l'enfant fréquente l'école chaque jour.



Pour aider l'enfant à progresser dans de bonnes conditions, il est indispensable que les apprentissages de la vie quotidienne soient menés aussi bien à l'école qu'à la maison (mettre son manteau, ses chaussures, devenir propre ...)



FONCTIONNEMENT



INFORMATIONS PRATIQUES

1) Horaires d'accueil

La classe est ouverte de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

En dehors de ces horaires, votre enfant peut être accueilli en garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h15 le soir. Le midi, un service de cantine est proposé.

2) La cantine

Les enfants de la classe passerelle prennent leur repas avec tous les autres enfants de l'école maternelle. Il est donc préférable que votre enfant ait acquis une certaine autonomie pour la fréquenter.

Merci de signaler au moment de l'inscription tout régime alimentaire particulier et allergies alimentaires.

3) Le goûter

Pour les enfants restant à la garderie, le goûter est fourni par les familles dans un sac marqué au nom de l'enfant. Il est recommandé de donner un goûter équilibré qui ne nécessite pas une température réfrigérée.

4) La récréation

L'heure de la récréation de la classe passerelle est programmée en fonction des autres classes de l'école. En début d'année, le temps de récréation n'est pas commun avec les plus grands de maternelle, afin de permettre aux tout-petits d'évoluer dans un milieu sécurisé et rassurant.

5) La sieste

Le sommeil répond à un besoin vital du jeune enfant. Un temps de sieste est proposé aux enfants de la classe passerelle à partir de 13h15. Afin que l'enfant se sente rassuré et s'endorme paisiblement, un doudou, une tutute et/ou un oreiller peuvent être apportés à la sieste. L'équipe ne les réveille pas à une heure fixe et s'applique à respecter le besoin de sommeil de chaque enfant.

6) Les absences

Pour le bon fonctionnement de la classe, il est important de prévenir en cas d'absence de votre enfant (maladie ou autres).

LES FOURNITURES



De manière générale, le matériel scolaire est fourni par l'école. Cependant, nous vous demanderons quelques affaires personnelles. Merci de ne rapporter que les fournitures cochées.

- Des chaussons fermés sans lacets
- Le doudou (si nécessaire) dans un sac marqué au nom de l'enfant
- La suce si nécessaire dans une petite boîte marquée au nom de l'enfant
- 1 grand cahier 24x32 avec un protège cahier transparent sans couleur.
- Un cartable ou sac pouvant contenir un cahier 24 x 32 qui rentrera dormir à la maison chaque soir.
- 4 photos d'identité
- 1 sac style sac à langer contenant :**
- Des affaires de rechange: slips ou culottes, maillot, tee-shirt, pantalon, chaussettes marquées au nom de l'enfant.
(Attention aux changements de taille et de saison).
- Sac plastique pour les vêtements sales.
- Si besoin, des couches-culottes (pas de couche à scratch)
- 1 paquet de lingettes à renouveler (hypoallergéniques marquées au nom de l'enfant.
- Une boîte de mouchoirs (à renouveler)
- Un bavoir à élastiques marqué au nom de l'enfant.
(Le sac restera en classe et vous sera remis à chaque vacance scolaire pour que vous puissiez renouveler son contenu si nécessaire).

Ecole Saint Pie X
Rue des écoles
14210 Grainville sur Odon
02.31.26.90.79
07.82.77.37.24
ecole.saintpie10@gmail.com
<http://www.ecolegrainvillepie10.fr>